Démarche paysagère participative innovante

GAL Pays de Herve

Que voulons-nous pour le Pays de Herve ?

Mémento

2020

Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales

LEADER

Avec le soutien de la Wallonie

Table des matières

Introduction **Page 3**

Les services de production **Page 6**

1- Ensemble des biens fournis que nous consommons sous forme de nourriture
2- Ensemble des matières premières que nous exploitons pour des usages variés
3- Ensemble des énergies fournies

Les services de régulation **Page 17**

1- Régulation des pollutions
2- Régulation des flux de matière
3- Régulation des conditions environnementales
4- Régulation des nuisances

Les services culturels **Page 30**

1- Espaces du territoire dédiés aux activités de la vie courante
2- Espaces du territoire dédiés aux activités de loisirs
3- Espaces du territoire source d'expérience et de connaissance
4- Espaces du territoire source d'inspirations, de valeurs et d'héritage
5- Espaces du territoire destinés aux activités économiques, commerciales et au logement

En conclusion **Page 46**

- Quel territoire pour demain ? Quelle identité pour le Pays de Herve ?
- Un Pays de Herve résiliant, anticipant sur les enjeux de changement climatique, énergétiques, alimentaires ? Un paysage partagé par ses acteurs et qui se nourrit de sa réconciliation avec ses ressources ?

Introduction

Pourquoi une démarche paysagère ?

Le paysage n'est pas qu'une contrainte
pour les candidats bâtisseurs
ou une image de carte postale !

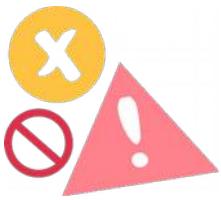

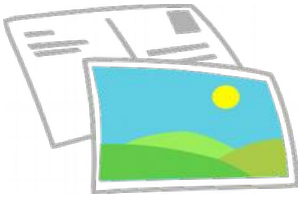

LE PAYSAGE EST SURTOUT :

- LE REFLET D'UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

- UNE RESSOURCE

- UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Le paysage reflète l'identité et la dynamique d'un territoire.

Il évolue avec le territoire.

Il témoigne de notre manière de vivre, d'habiter, de se déplacer, de produire, de consommer, de travailler, etc.

Pourquoi une démarche participative ?

Il est important qu'une démarche de territoire soit transversale et rassemble toute une série d'acteurs du territoire.

Citoyens, élus, entrepreneurs, agriculteurs, gestionnaires,
amoureux de la nature, artistes, cyclistes, promeneurs…
Imaginons ensemble les paysages de demain,
partageons nos points de vue,
échangeons sur l'évolution du Pays de Herve !

Ensemble, réinventons le territoire et préparons l'avenir !

Les objectifs

Les ateliers participatifs (12 mars 2020 et 17 novembre 2020) ont été organisés en vue de :

- Prendre le pouls, Comment le territoire est-il perçu aujourd'hui ?
- Prendre le pouls, Que voulons-nous pour le Pays de Herve, demain ? Quelle dynamique souhaitons-nous mettre en place ?
- Quelles sont les ressources du territoire à développer en priorité, quelles sont celles qui fédèrent, quelles sont celles qui font débat ?
- Quelles actions peuvent être initiées ?

Mais ils ont également permis de

- Partager les savoirs ;
- Porter un nouveau regard, curieux, attentif et transversal sur le territoire et son évolution ;
- Fédérer les différents acteurs du territoire.

La méthode

ATELIER CANEVA-S
VILLE ET TERRITOIRE
STAD EN LANDSCHAP

La méthodologie, proposée par l'Atelier Caneva-s, paysagistes et urbanistes, développe la question territoriale et paysagère à partir de la prise en compte des « ressources du territoire ». Elle pose le paysage au cœur du débat territorial, elle interroge les pratiques humaines au regard des ressources naturelles, elle mobilise les réflexions autour des relations entre les écosystèmes terrestre et l'humain.

Cette approche vise à aider les participants à appréhender les composantes du paysage du Pays de Herve de manière transversale mais aussi sur base de données objectives.
Le territoire du Pays de Herve capitalise dès à présent sur les valeurs paysagères, ses produits locaux, son image rurale et verte, ses qualités environnementales… mais sait-on réellement sur quels services écosystémiques (SE) ses valeurs capitalisent ? Comprendre et identifier les écosystèmes qui alimentent ses atouts territoriaux est fondamental et nécessaire pour penser durablement le projet territorial de demain.

Ce processus méthodologique se base sur le concept des services écosystémiques (cfr « Millenium Ecosystem Assessment», MEA,2005) et met en évidence trois "familles de biens et services rendus à la société par les écosystèmes terrestres" :

- Les services de production (la nature et les écosystèmes permettent de produire de la nourriture, de l'énergie, des matières premières, …)
- Les services de régulation (cycle de l'eau, climat, pollinisation, …)
- Les services culturels et les supports pour les activités humaines (esthétique, cadre de vie, éducation, déplacements, loisirs, économie, …).

Sur base de ces trois familles de services, un jeu de 57 cartes a été confectionné pour l'occasion ; chaque carte représentant et illustrant un service en lien avec les caractéristiques écosystèmiques du Pays de Herve. C'est avec cet outil de communication et une approche méthodologique différenciée que le dialogue entre les acteurs s'est invité dans les deux ateliers.

L'échelle d'analyse

L'analyse est menée à l'échelle du Pays de Herve, en particulier les 8 communes qui composent le GAL : Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt.

Le mémento

Le présent rapport, présenté sous forme de mémento constitue :

- une base de travail pour initier un projet de territoire transversal ;
- un document de référence pour mettre en œuvre des actions de développement du territoire (dans le cadre d'une nouvelle programmation GAL par exemple, mais également pour les projets communaux, supra-communaux, associatifs, privés ou citoyens)

L'objectif du mémento :
Inviter chacun à s'approprier les conclusions
et les enseignements issus des ateliers participatifs

Les services de production

1- Ensemble des biens fournis que nous consommons sous forme de nourriture

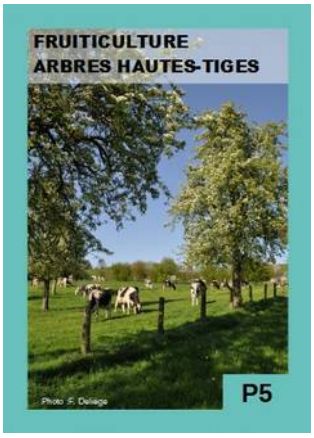

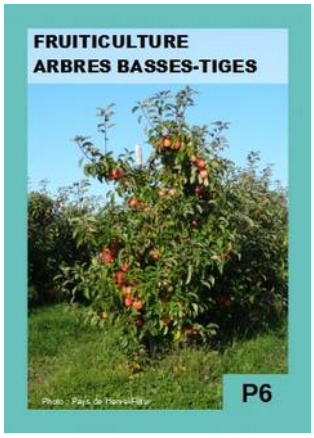

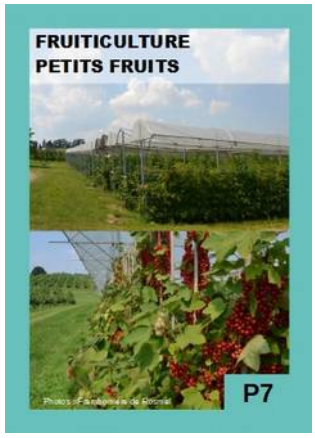

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

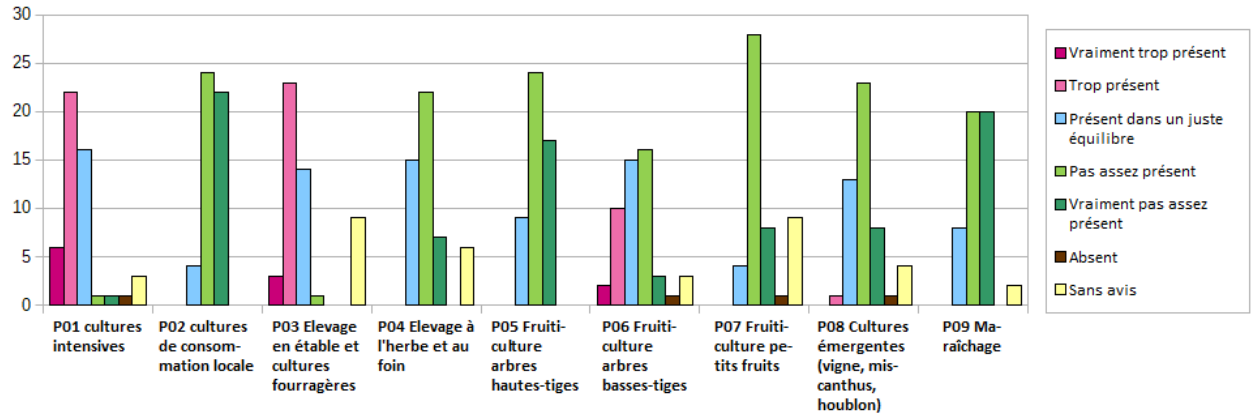

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

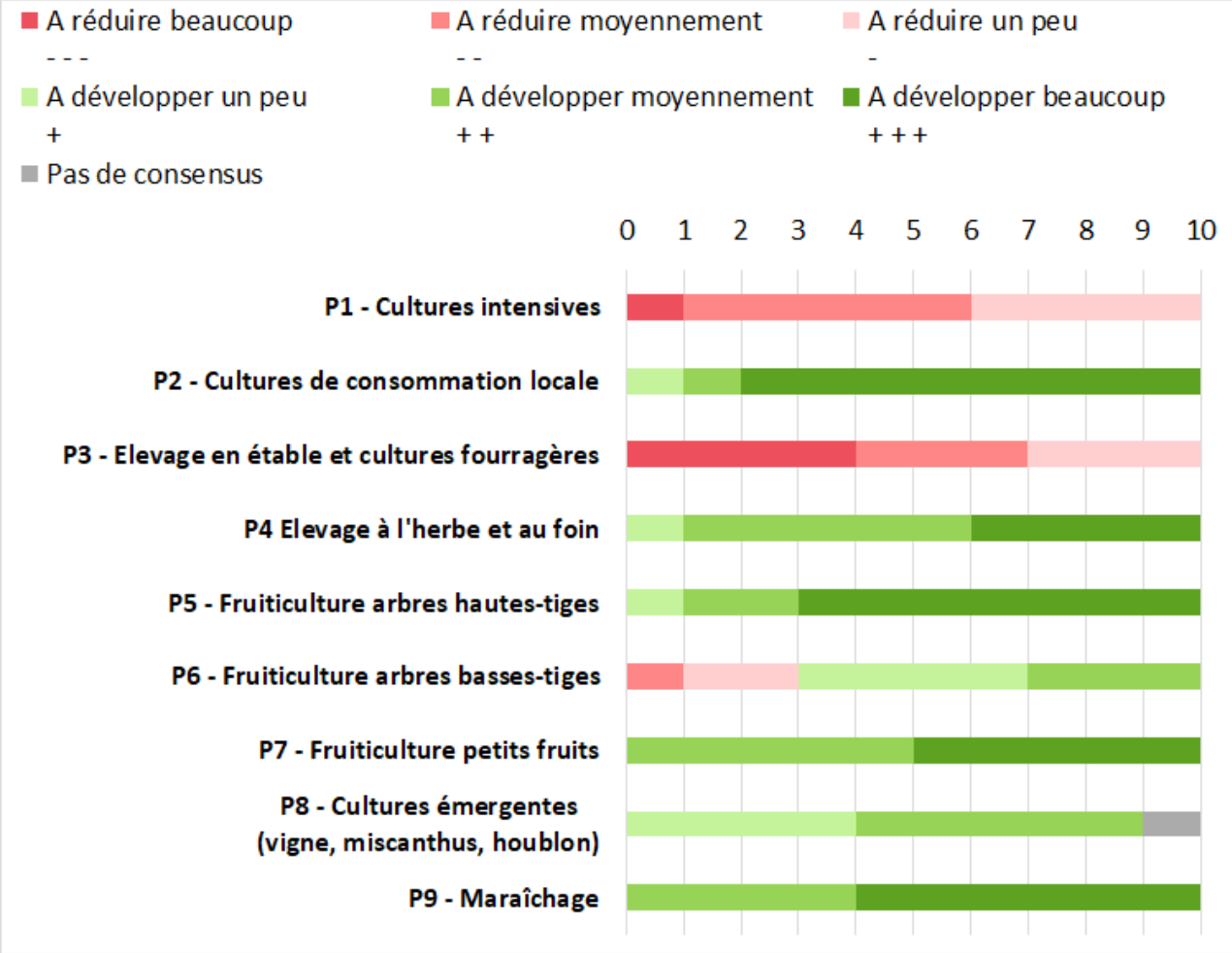

Plusieurs inconvénients sont soulevés concernant les **cultures intensives** (essentiellement le maïs utilisé comme fourrage) : le principe de la monoculture et le manque de diversification, la fragilisation et l'érosion des sols, les amendements, … Ce type de cultures n'est pas adapté au relief vallonné du Pays de Herve et à l'identité du territoire. C'est pour toutes ces raisons que les participants ne souhaitent pas voir se développer les cultures intensives. Globalement les participants souhaiteraient que l'emprise des cultures intensives sur le territoire soit réduite.

Les participants souhaitent que les **cultures de consommation locale**, à destination de l'alimentation humaine et du bétail, soient développées afin de diminuer la dépendance vis-à-vis d'autres territoires. Toutefois, ils insistent sur la nécessité de développer des cultures diversifiées adaptées aux caractéristiques du Pays de Herve en évitant le développement d'une agriculture locale intensive. Les cultures développées dépendront de l'évolution climatique. Il faudra une certaine inventivité pour développer un marché et le rendre accessible.

Les participants craignent la généralisation de l'**élevage en étable et des cultures fourragères** car cela favorise l'élevage intensif avec des fermes avec un très gros cheptel plutôt que l'agriculture à taille humaine. En outre, la problématique de la gestion des déchets est soulevée. Rappelons également que cela a un impact sur le développement des cultures de type intensif. Il ne faut pas supprimer totalement l'élevage en étable et les cultures fourragères, mais les participants jugent nécessaire de réduire leur emprise sur le territoire.

A contrario, les participants souhaitent que l'**élevage à l'herbe et au foin** soit favorisé dans le Pays de Herve. Il reflète l'identité du territoire et est mieux adapté au relief vallonné. La qualité des produits est mise en avant ainsi que l'aspect lié à la biodiversité et le bien-être animal. Cependant, les herbages sont sensibles à la sécheresse. Il est important que le pâturage reste présent sur le territoire et soit mis en valeur tout en permettant le développement de cultures de consommation locale dans un juste équilibre.

Les participants sont culturellement attachés aux vergers hautes-tiges. La **fruiticulture** sur des **arbres hautes-tiges** est complémentaire avec d'autres productions agricoles (pâturage ou production de petits fruits par exemple) et permet une adaptation aux changements climatiques. Les variétés locales sont plus résistantes et les participants souhaiteraient qu'elles soient développées. Néanmoins, la question de la rentabilité, et de l'amélioration des techniques de cueillette est importante. Les participants estiment qu'il y a du potentiel dans les débouchés mais que le développement d'une filière hautes-tige est nécessaire pour faciliter l'exploitation des vergers et la valorisation des fruits.

Les avis concernant la **fruiticulture** sur des **arbres basses-tiges** sont mitigés. D'une part, cela permet le développement d'une économie axée sur les produits locaux. Mais, d'autre part, ce type de production est souvent exploité de manière intensive avec des traitements chimiques, les variétés fruitières étant souvent standardisées et moins résistantes notamment face aux changements climatiques. Le consensus proposé par les participants serait de réorienter la culture en vergers basses-tiges vers une agriculture raisonnée et biologique.

La production de **petits fruits** n'est pas encore très développée dans le Pays de Herve, mais on constate un intérêt pour ce type d'exploitation. Cela permet de diversifier la production agricole. Néanmoins, les participants s'accordent sur la nécessité de porter une attention sur le mode de production. Il est important que, tout comme pour les vergers basses-tiges, la culture de petits fruits soit raisonnée et biologique et que la taille des exploitations soient limitées. La production de petits fruits pourrait constituer un revenu complémentaire pour les agriculteurs. Un autre point d'attention concerne la main d'œuvre saisonnière qui doit privilégier les emplois locaux avec une juste rémunération.

En ce qui concerne les **cultures émergentes**, les participants préconisent un développement léger ou moyen. Certains souhaitent préserver l'agriculture herbagère. D'autres sont globalement favorables au développement de cultures émergentes, pour autant qu'il s'agisse de productions alimentaires comme la vigne et le houblon par exemple (à l'inverse du miscanthus qui est cultivé pour ses fibres). Cela permettrait de diversifier les productions et à développer un attrait touristique gastronomique. Le consensus serait un développement maîtrisé de ce type de cultures, en prônant une agriculture raisonnée et biologique dont l'emprise reste limitée dans le territoire.

Les participants sont favorables au développement du **maraîchage** afin de fournir une production locale de légumes. Pour le moment, les produits sont en très grande partie importés. Le maraîchage est une production à haute valeur ajoutée qui pourrait constituer un revenu complémentaire pour les agriculteurs. Les participants souhaitent cependant que les surfaces exploitées soient limitées et que la production maraîchère soit diversifiée et agroécologique.
Il est cependant nécessaire de mener une réflexion globale pour que le maraîchage soit soutenable économiquement et de sensibiliser le public à la consommation de produits locaux. Une attention doit également être apportée aux points d'eau. La production de gingembre est citée pour diversifier les productions.

2- Ensemble des matières premières que nous exploitons pour des usages variés

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

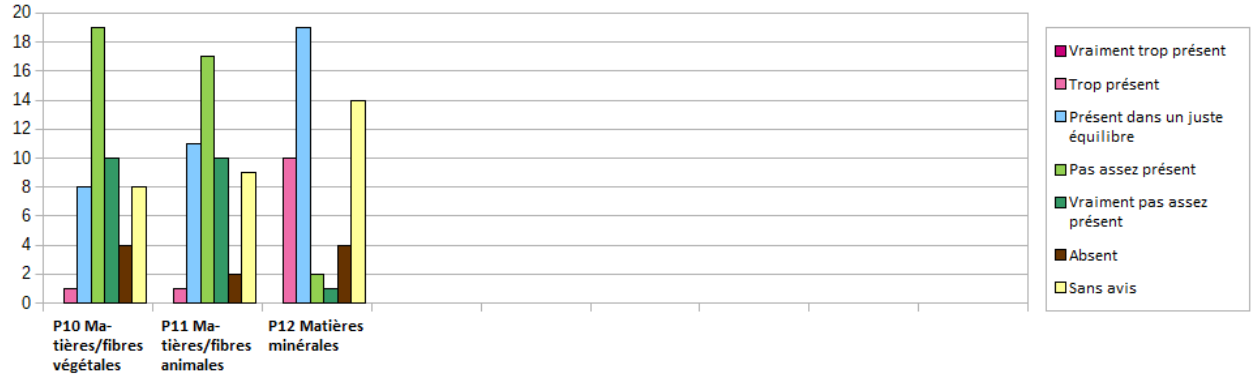

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

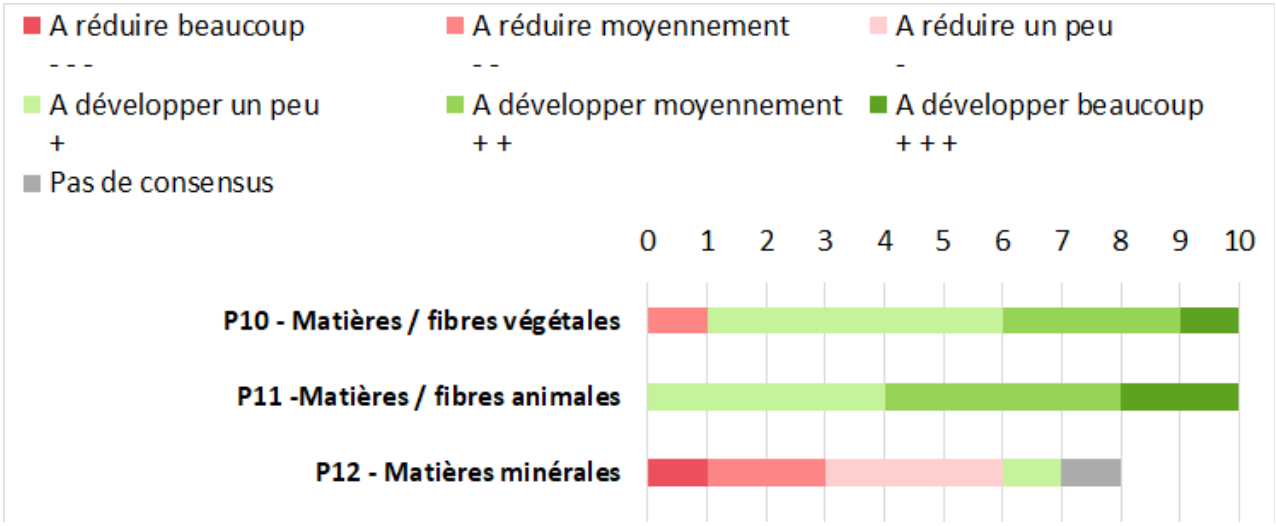

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Globalement, les participants souhaitent que la **production de matières / fibres végétales** soit développée mais de manière prudente. Le développement de cultures dont l'objectif premier est de produire de la matière / des fibres doit être étudié en tenant compte des filières de valorisation et limité afin de ne pas sacrifier des terres consacrées la production alimentaire. Certains se demande si de telles cultures auraient leur place au Pays de Herve. À l'inverse, les participants sont tout à fait favorables à la valorisation de déchets pour la réutilisation des matières végétales (provenant par exemple de la taille des haies).

Concernant la **production de matières / fibres animales** les participants font référence au passé lainier de la région verviétoise. Ils sont favorables au développement d'une filière laine qui permettrait de diversifier les productions pour autant que les élevages aient une taille réduite. L'avantage est que le pâturage des moutons pourrait être complémentaire avec le développement des vergers hautes-tiges. Certains participants font référence aux races européennes de moutons, d'autres aux alpagas. Un des groupes de discussion évoque le potentiel pour l'agro-industrie. Les opportunités de production de matières / fibres animales nécessitent d'être étudiées.

La question de l'exploitation des **matières minérales** est complexe. Certains groupes de discussion semblent avoir eu du mal à se positionner et les avis sont partagés. D'une part, les produits carriers permettent de répondre à des besoins locaux et participent au fonctionnement de l'économie. Mais d'autre part les impacts environnementaux, paysager et agricoles ne sont pas négligeables. Le consensus serait donc a priori de maintenir les exploitations existantes sans les développer davantage. L'idéal serait d'avoir une vision globale sur la question pour orienter les exploitations vers une production destinée aux besoins locaux, vers l'utilisation de technologies favorisant le renouvelable, permettre le recyclage, minimiser les impacts négatifs et développer le sens des responsabilités.

3- Ensemble des énergies fournies

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

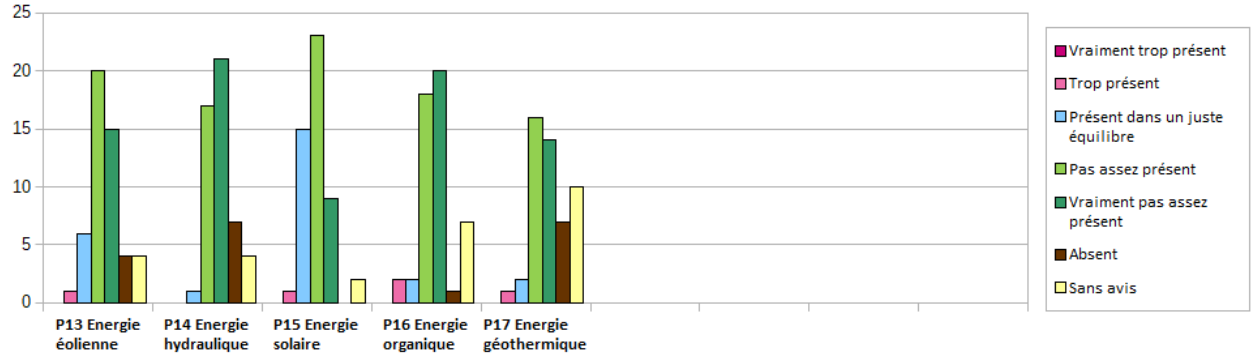

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

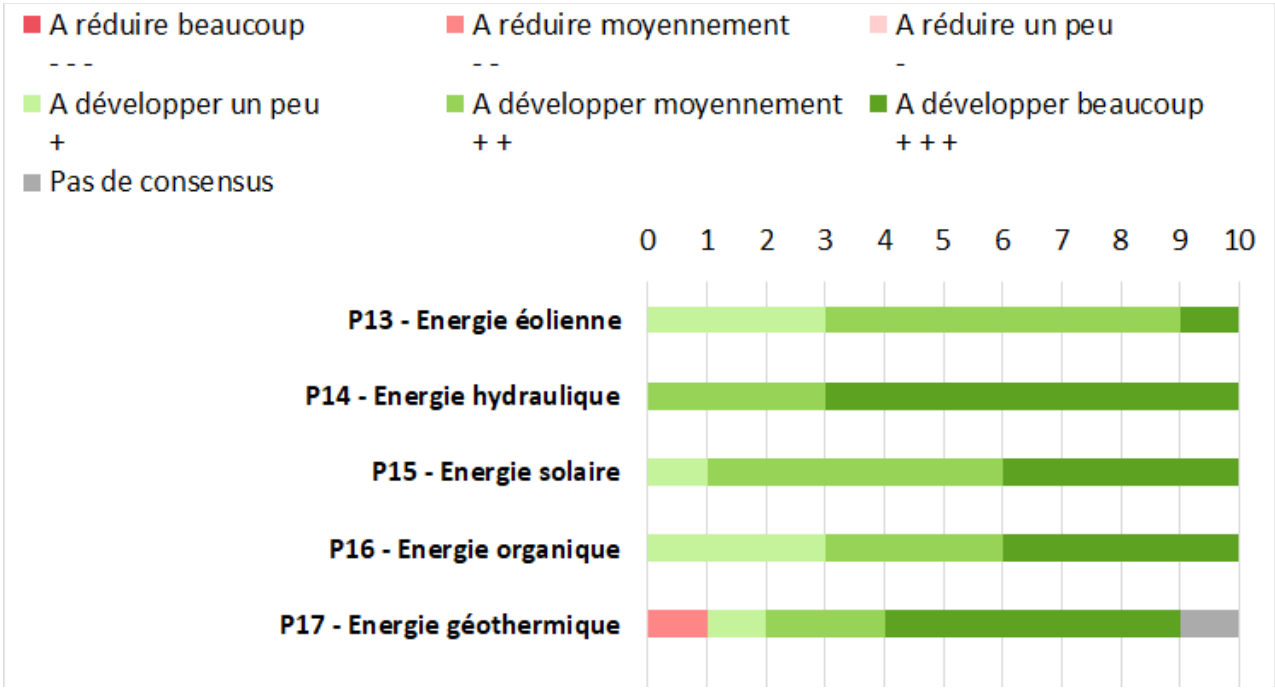

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

L'ensemble des groupes se prononce sur le développement de l'**énergie éolienne**, pour autant qu'il soit modéré et réfléchi. Il est important de contribuer à l'effort de production d'énergie verte, mais la question de la localisation et de la taille des éoliennes doit être affinée car il y a des impacts paysagers et des impacts sur les couloirs de migration des oiseaux. Plusieurs participants suggèrent une localisation dans les zonings. Ils proposent également le développement du petit éolien et des éoliennes citoyennes. Ils souhaitent qu'une attention soit portée aux matériaux écologiques et à la problématique du stockage de l'énergie.

Les participants sont plus favorables à l'**énergie hydraulique**. Ils rappellent qu'historiquement il y avait beaucoup de moulins dans le Pays de Herve et qu'il existe un potentiel pour des petites installations. Néanmoins, il est important de vérifier le rapport coût / bénéfice pour de telles installations. Certains précisent qu'ils ne souhaitent pas que de nouveaux barrages soient construits.

Globalement les participants souhaitent un développement de la production de l'**énergie solaire** sur des espaces peu exploitables pour d'autres fonctions productives. Il faut absolument éviter que cela se fasse au détriment des terrains agricoles notamment. Plusieurs personnes font remarquer que les infrastructures pourraient être installées sur les toits des bâtiments ou sur des parkings. Certains suggèrent de développer des micro-réseaux. D'autre insistent sur la nécessité de poser un regard global sur la technologie, de ne pas laisser la place aux opportunistes et de penser au recyclage des matériaux.

En ce qui concerne la production d'**énergie organique**, les participants souhaitent qu'elle s'inscrive dans le principe de l'économie circulaire de valorisation des sous-produits et des déchets. Le développement de cultures énergétiques n'est en effet pas désiré. Une attention doit être portée à l'examen des potentialités et au calcul de la rentabilité, qui ne doivent pas se limiter au seul secteur agricole. Par ailleurs, il sera nécessaire de prévoir des espaces de stockage de la matière organique. Plusieurs personnes suggèrent que les infrastructures de stockage et de production soient situées dans les zonings. D'autres personnes rappellent en outre qu'il est possible de développer des micro-réseaux et de promouvoir les coopératives énergétiques locales.

Il semblerait qu'il existe un potentiel de production d'**énergie géothermique**, mais les participants ne sont pas très au courant. La question mériterait d'être affinée.

Les services de régulation

1- Régulation des pollutions

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

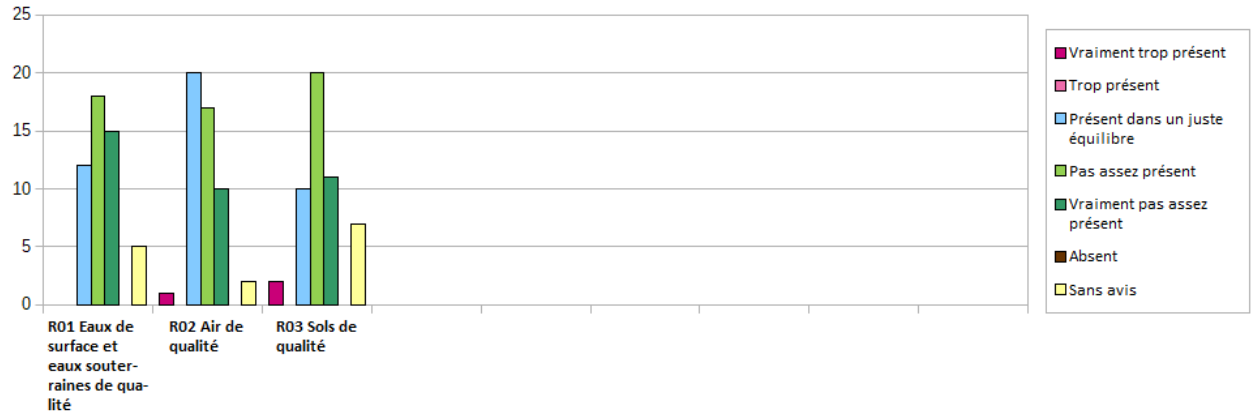

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

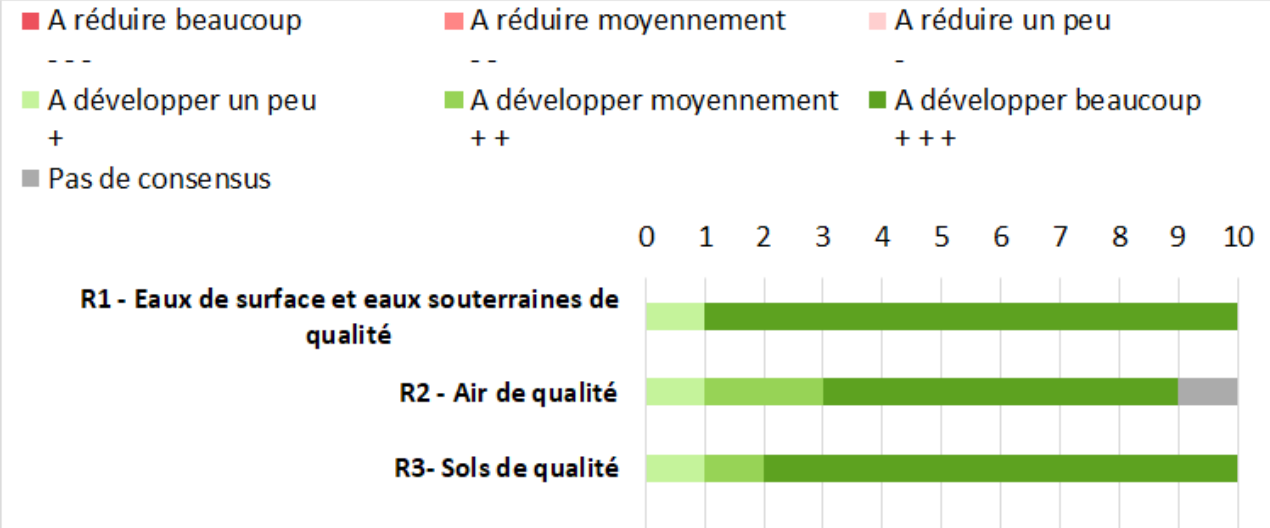

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Les participants rappellent que l'**eau** est une ressource essentielle et qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour améliorer sa qualité (sensibilisation, traitement des eaux, rejets, …). Certains attirent également l'attention sur la problématique des zones humides situées en zones urbanisables. D'autres suggèrent de taxer l'artificialisation des sols.

La **qualité de l'air** est à mettre en relation avec la question de la mobilité et de la pollution. Il est important de préserver la qualité de l'air sur le territoire.

La qualité de l'agriculture dépend de la **qualité des sols**. Plusieurs participants proposent de sensibiliser le monde agricole et les écoles à la problématique des intrants pour repenser l'agronomie en considérant que les sols sont des « sols vivants ».

2- Régulation des flux de matière

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

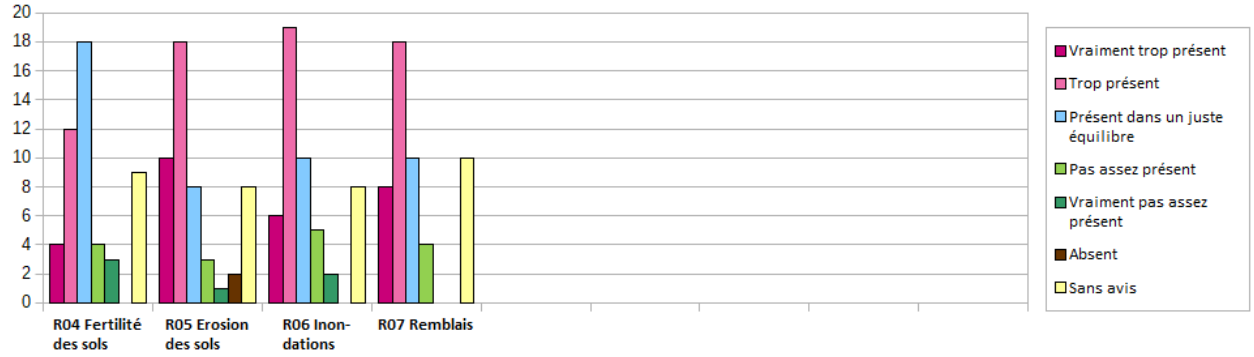

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

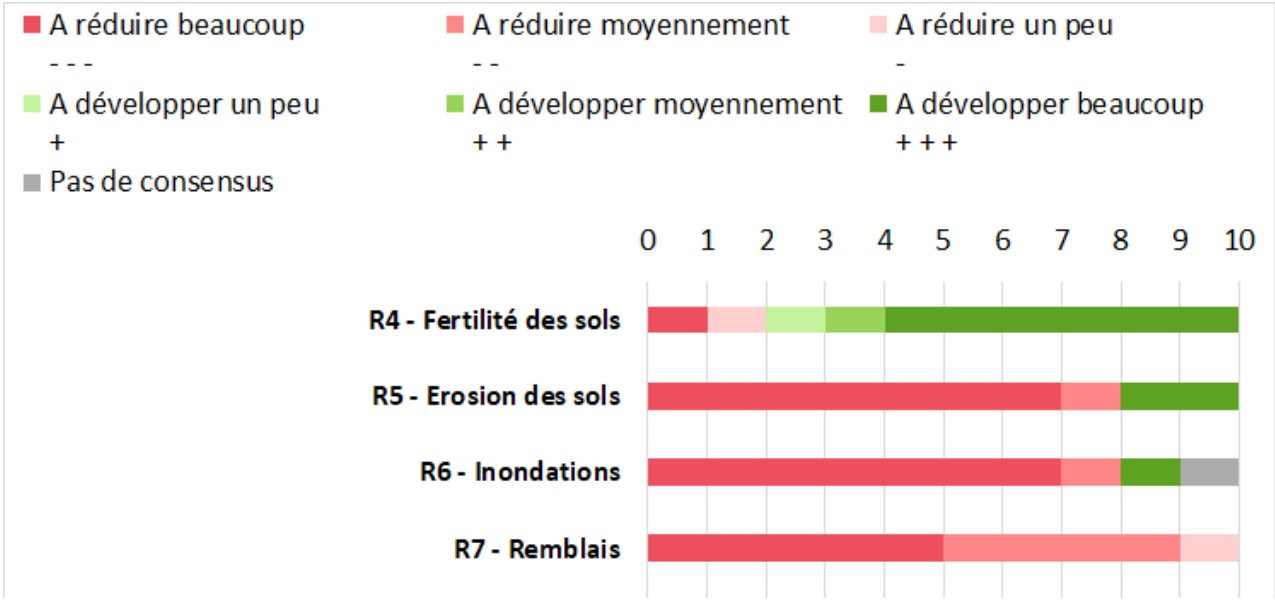

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Le **sol** doit être **fertile** et équilibré pour permettre une agriculture de qualité. Les participants remarquent que les intrants utilisés proviennent de plus en plus souvent de l'extérieur. Il est nécessaire de contrôler les aspects liés à la fertilisation afin que les techniques permettent de respecter la qualité des sols des eaux. Une fertilisation raisonnée et écologique doit être privilégiée.

La problématique de l'**érosion des sols** est relativement localisée, et généralement liée aux monocultures de maïs ou aux modifications du relief du sol. Les participants suggèrent de travailler avec les agriculteurs sur ces points. La question de l'artificialisation l'imperméabilisation des sols est également abordée. La plantation de haies est proposée comme solution.

Les principales causes des **inondations** sont, selon les participants, l'imperméabilisation des sols, l'urbanisation des zones inondables, la disparition des haies et du couvert végétal, la disparition des zones humides (drains, remblais) qui jouaient le rôle de tampon. Il est important de développer une approche systémique de la question et de tenir compte des changements climatiques.

Les participants indiquent que la problématique des **remblais** doit également être analysée et gérée de manière systémique. Il est important d'éviter les modifications importantes du relief du sol et le remblaiement des zones humides, de contrôler la qualité des terres et de réfléchir à une gestion à l'échelle du territoire.

3- Régulation des conditions environnementales

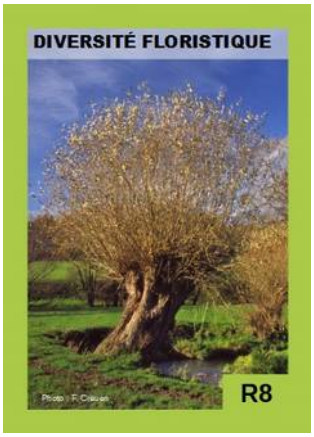

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

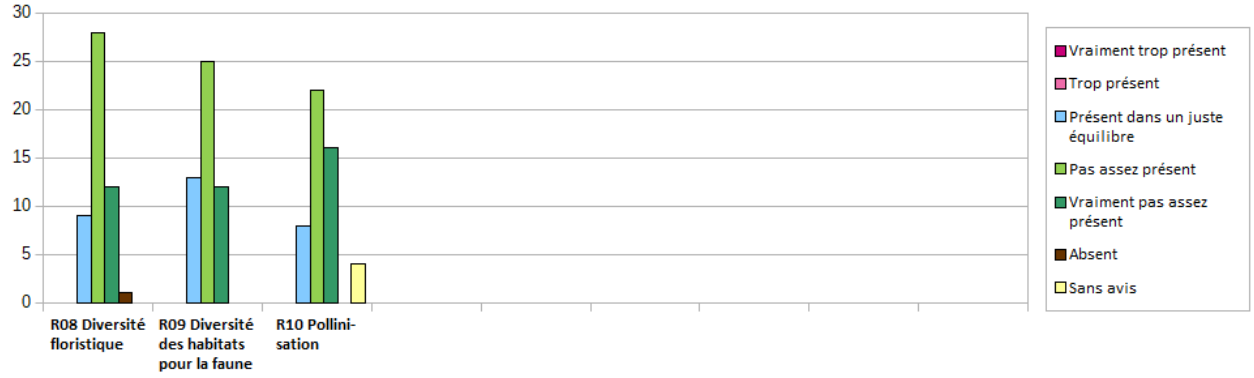

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

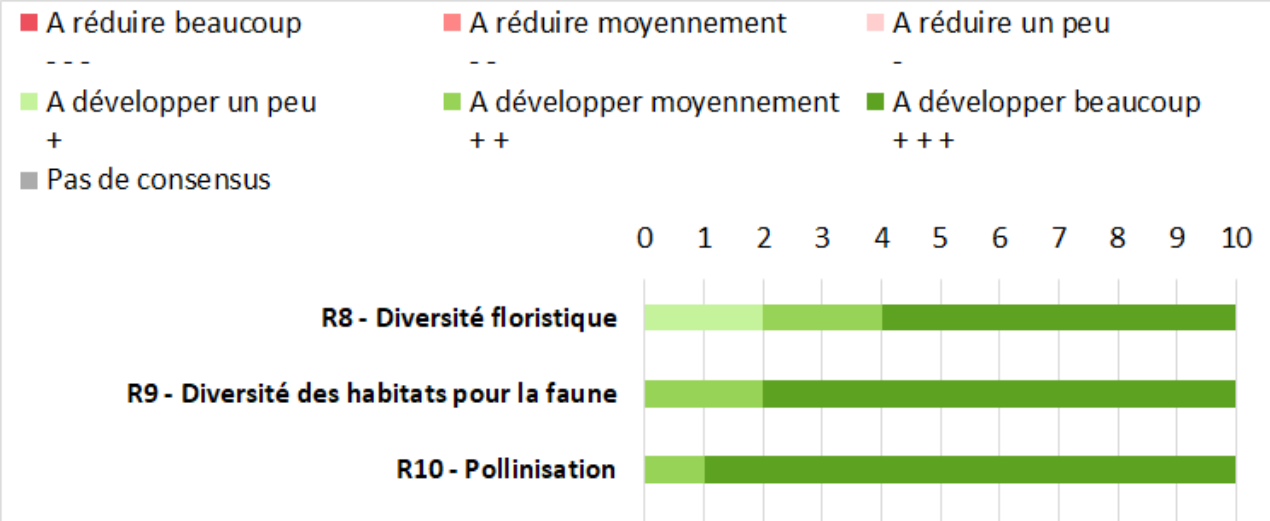

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Concernant la **diversité floristique**, les participants souhaitent que les efforts déjà réalisés soient maintenus afin de garder une diversité locale. Il est suggéré de mettre l'accent sur la préservation des couloirs écologiques, notamment le long des cours d'eau.

La **diversité des habitats pour la faune** est à mettre en relation avec la diversité floristique. Il est suggéré de ne pas négliger les espaces industriels et les espaces résidentiels pour l'accueil de la faune. Plusieurs pistes d'actions sont proposées lors des ateliers participatifs : sensibilisation des particuliers, petits aménagements dans le bâti, mares, fauchage tardif (avec enlèvement des déchets de fauche), gestion des espèces invasives.

Les participants souhaitent un fort développement de la **pollinisation**, mais attirent l'attention sur la problématique de l'apiculture qui met en concurrence les abeilles domestiques et les abeilles sauvages, la production de miel et la pollinisation. Les efforts tels que les Plans Maya doivent être poursuivis et en concertation avec l'agriculture.

4- Régulation des nuisances

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

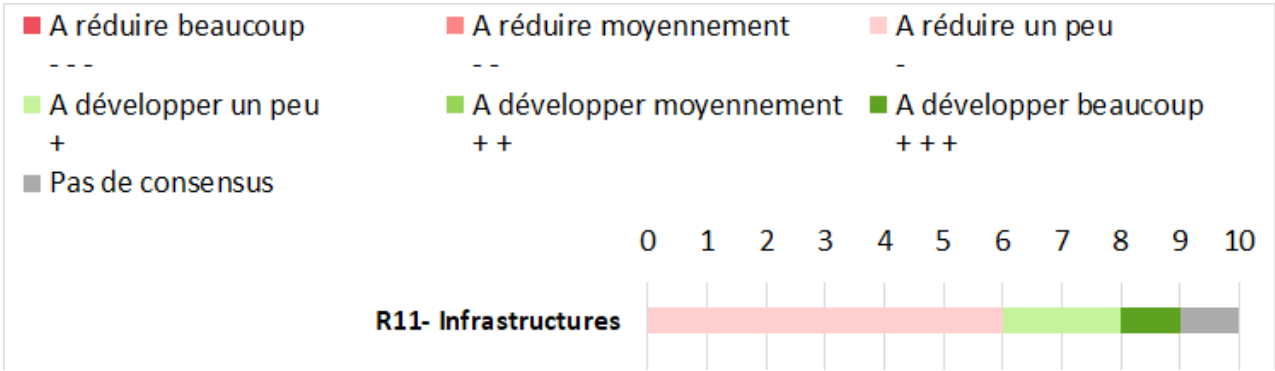

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Les participants estiment que les **infrastructures** sont à améliorer, aménager, adapter et entretenir. Ils souhaitent un développement qualitatif et non un développement quantitatif. La gestion des infrastructures doit intégrer les aspects environnementaux.

Les services culturels

1- Espaces du territoire dédiés aux activités de la vie courante

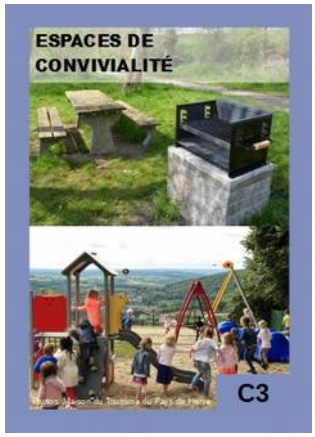

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

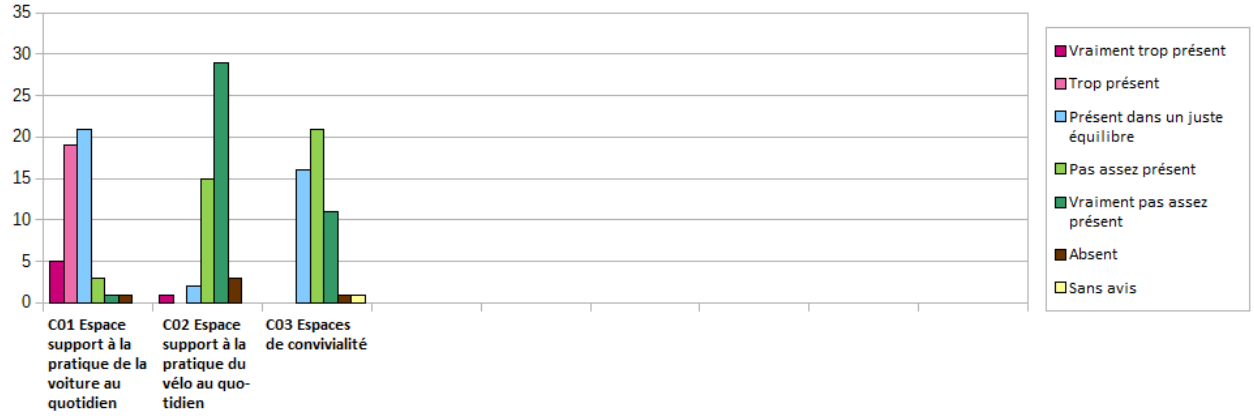

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

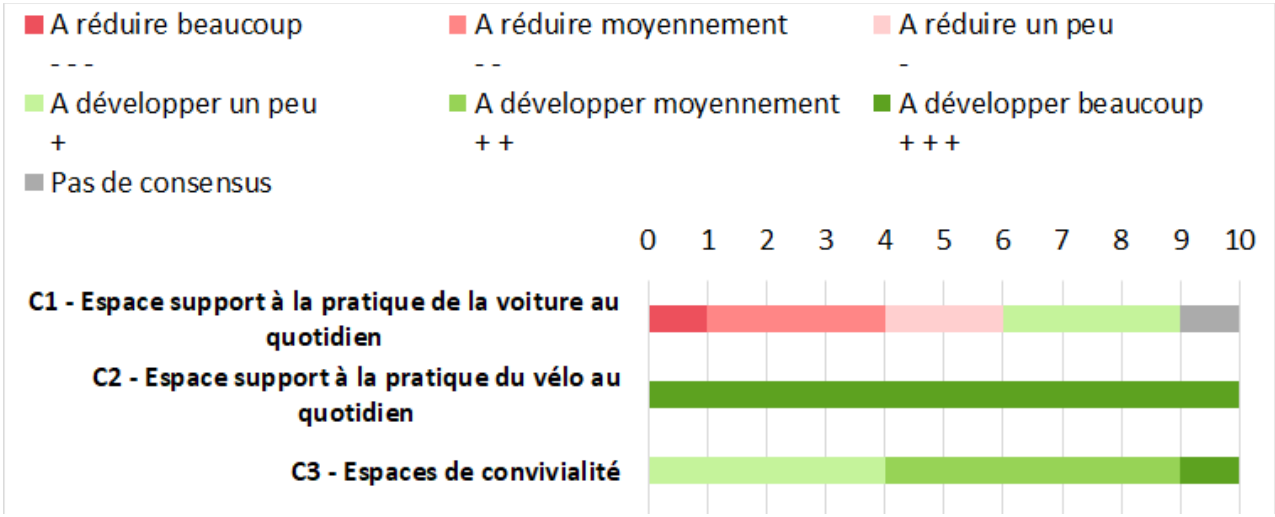

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Concernant la **voiture au quotidien**, les participants s'accordent sur la nécessité de penser la mobilité de demain. Ils souhaitent que les infrastructures soient améliorées pour permettre le développement du co-voiturage, des voitures partagées et de l'intermodalité, et pour garantir la sécurité des usagers des modes doux de déplacements (piétons, vélos, ...).

Le développement d'espaces pour la pratique du **vélo au quotidien** rencontre l'unanimité : à développer beaucoup étant donné le manque d'infrastructures sécurisées.

Les participants mettent l'accent sur la valorisation qualitative des **espaces de convivialité** existants qui sont mal connus et pas toujours correctement entretenus. Il est important que les aires soient adaptées au contexte et attractives.

2- Espaces du territoire dédiés aux activités de loisirs

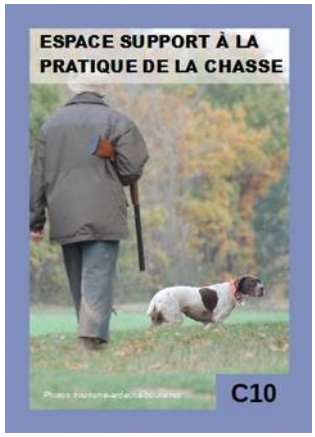

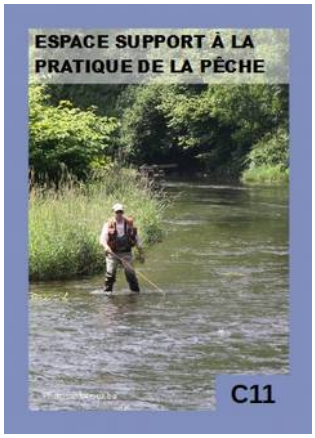

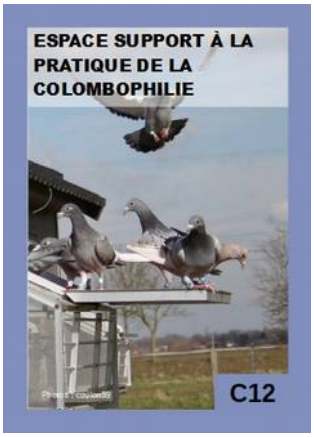

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

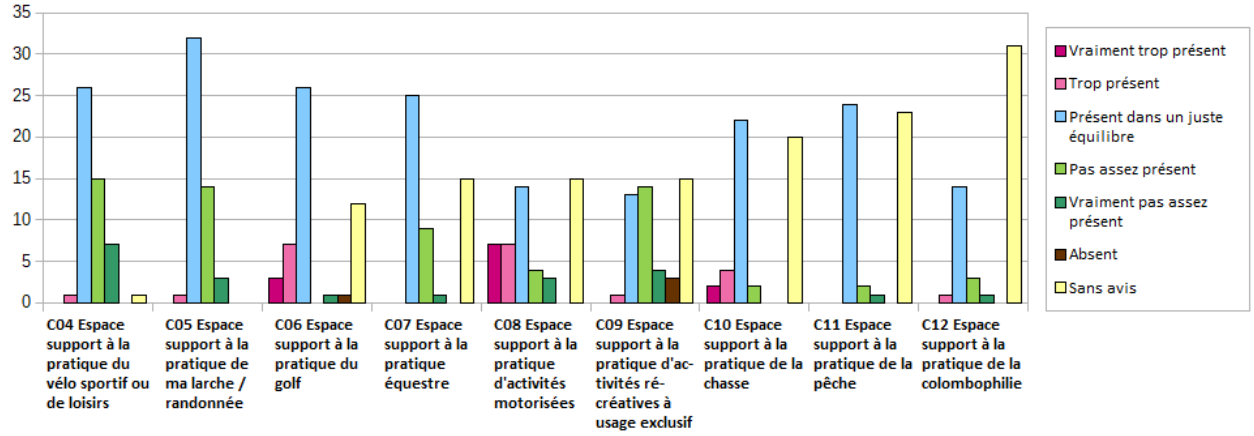

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

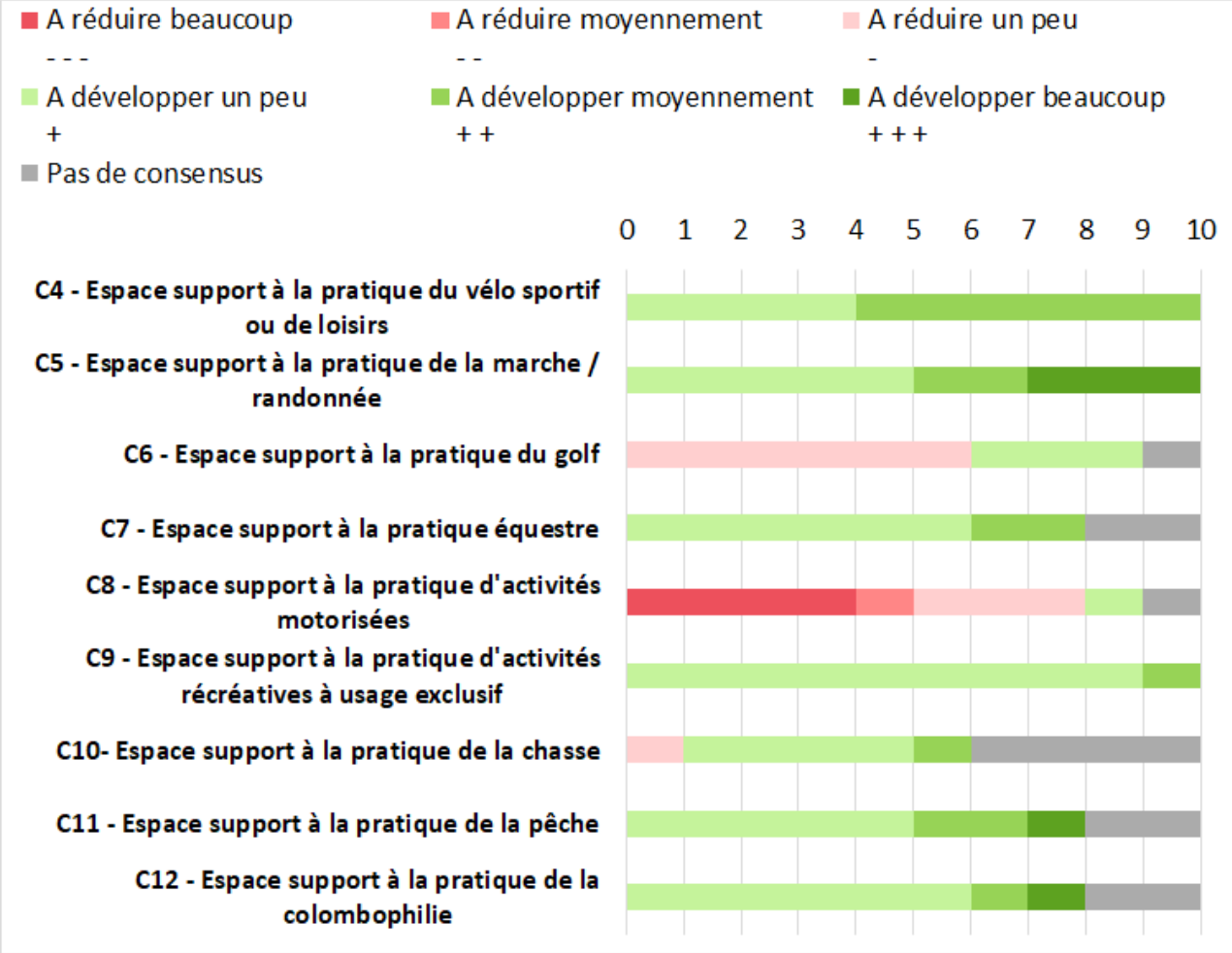

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

La région se prête bien à la **pratique du vélo de loisirs**. Les participants préconisent un développement maîtrisé. Pour le vélo de loisirs : améliorer les balisages et les réseaux points nœuds, veiller au partage du RAVeL avec d'autres usagers. Concernant le **vélo sportif**, les participants déplorent la pratique sauvage du VTT. Le développement d'espaces dédiés au VTT pourrait être une solution à ce problème. Par ailleurs, les infrastructures ne se prêtent actuellement pas au vélo de route. Il faudrait améliorer la qualité des voiries.

Concernant la **pratique de la marche et de la randonnée**, le réseau de promenades est très satisfaisant mais mériterait un balisage cohérent et de meilleures connexions entre les communes. La question de l'entretien des chemins (et des échaliers) est également abordée par les participants. Certains attirent l'attention sur la diffusion des prospectus en plusieurs langues. D'autres suggèrent de développer la dimension ludique des promenades, ou encore de maintenir les sentiers de l'Atlas des voies vicinales. Le réseau de promenades devrait être considéré comme un service de proximité.

Concernant la **pratique du golf**, les participants estiment que le nombre d'infrastructures existantes est suffisant. Cela représente de grandes superficies. Il serait intéressant de permettre aux non golfeurs de circuler sur ces vastes sites et de s'assurer de l'entretien des chemins et sentiers par les propriétaires. Le golf fermier pourrait être développé.

Plusieurs participants estiment que le développement de la **pratique équestre** de loisirs nécessiterait des aménagements de chemins pour éviter les conflits d'usages, notamment sur le RAVeL. Certains indiquent que la suppression des chemins agricoles va à l'encontre du développement de la pratique équestre. D'autres attirent l'attention sur la consommation d'espace par les manèges et pâtures pour les chevaux de loisirs, en concurrence par rapport à l'agriculture nourricière. D'autres encore font le lien avec l'attrait touristique des paysages et des gîtes équestres. Enfin, un groupe mentionne l'intérêt de développer les chevaux de travail.

Globalement les participants ne sont pas favorables à la **pratique d'activités motorisées**. La cohabitation est difficile avec les autres usagers des routes / chemins, la pollution sonore n'est pas négligeable et les sites sont détériorés. Certains attirent l'attention sur la pratique sauvage du quad ou du motocross par manque de sites dédiés à cela. Il est nécessaire d'encadrer ces activités, de les réglementer et de les limiter à des espaces spécifiques adaptés localisés dans des zones où les nuisances porteront moins à conséquence.

Les participants sont favorables au développement d'**activités récréatives** pour autant qu'il s'agisse d'activités douces à petite échelle, compatibles avec la nature et l'environnement, mettant en avant la dimension pédagogique. Les pluriactivités sont préférées aux sites à usage récréatif exclusif.

La **pratique de la chasse** semble être une activité méconnue car les avis sont divisés. Globalement les participants indiquent qu'il est important de renforcer la communication avec les citoyens, à la fois sur les pratiques et également sur l'accès aux promenades. Il est important de réguler les populations de sangliers. Certains indiquent qu'il s'agit d'une pratique marginale au Pays de Herve. D'autres suggèrent la création d'une filière sangliers (avec ateliers de découpe, etc.). D'autres encore trouvent que les lâchers de gibier n'ont pas de sens. Un juste équilibre doit être trouvé.

Les participants ne voient pas d'inconvénient au développement de la **pratique de la pêche**, qui peut être un support d'animation pour les enfants et un support de développement économique. Cela peut permettre de développer une meilleure qualité de l'eau.

Les participants connaissent peu la **colombophilie** et l'associent à un patrimoine traditionnel culturel.

3- Espaces du territoire source d'expérience et de connaissance

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

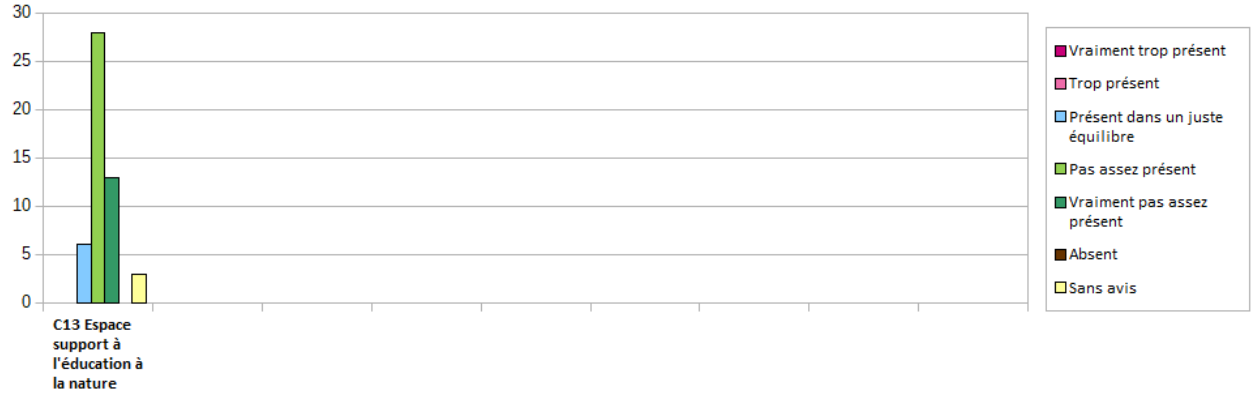

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

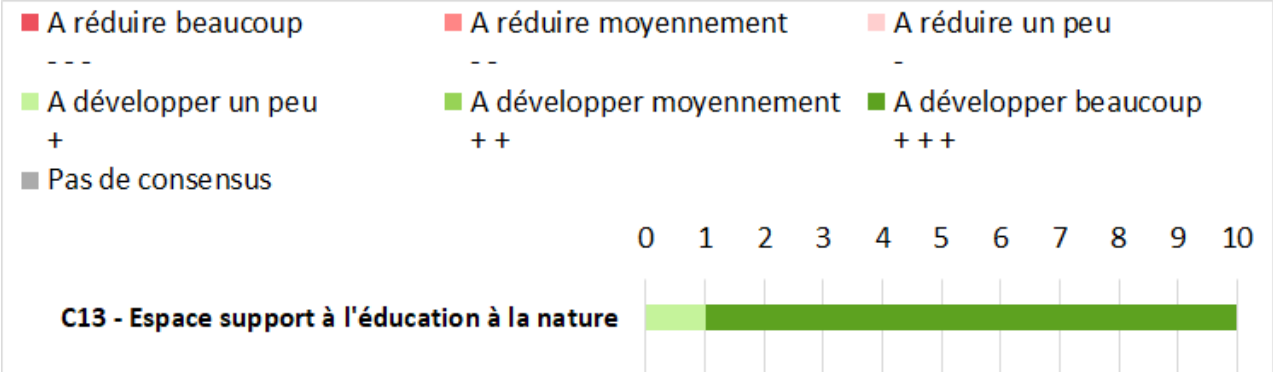

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Il y a une demande en croissance pour les activités d'**éducation à la nature**. Le développement d'espaces dédiés semble faire l'unanimité. Il est question de partenariats avec les écoles, de fermes pédagogiques, d'éducation à la transition et au développement durable.

4- Espaces du territoire source d'inspirations, de valeurs et d'héritage

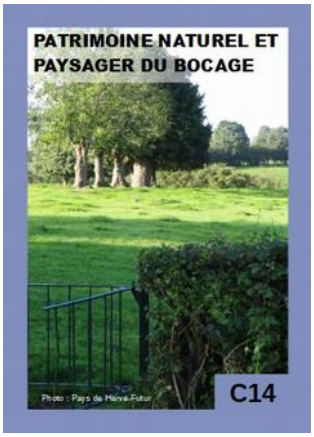

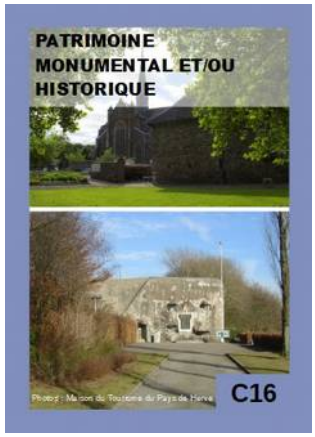

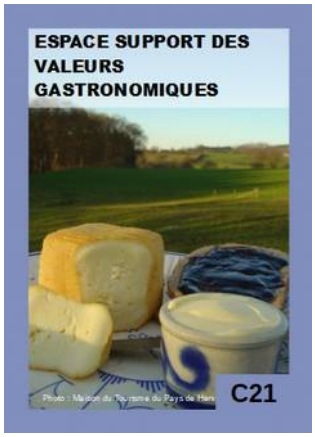

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

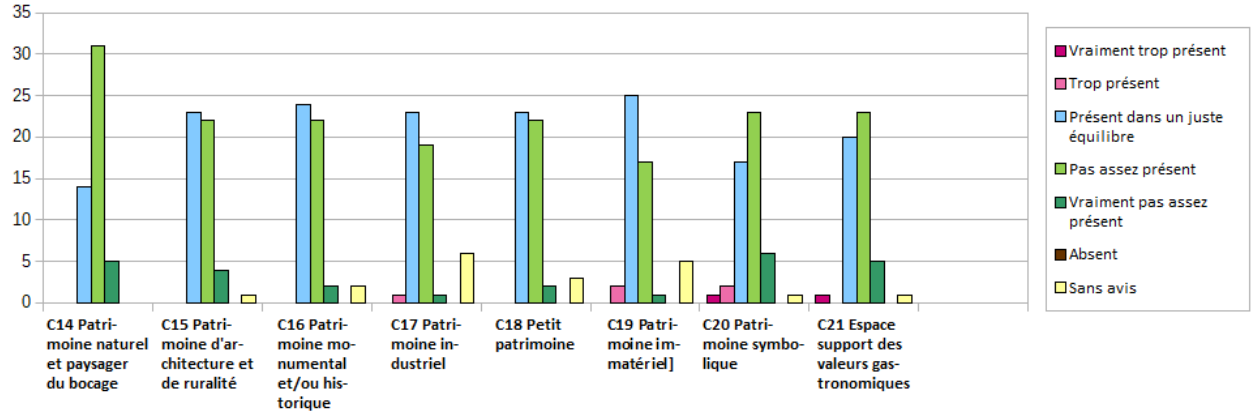

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

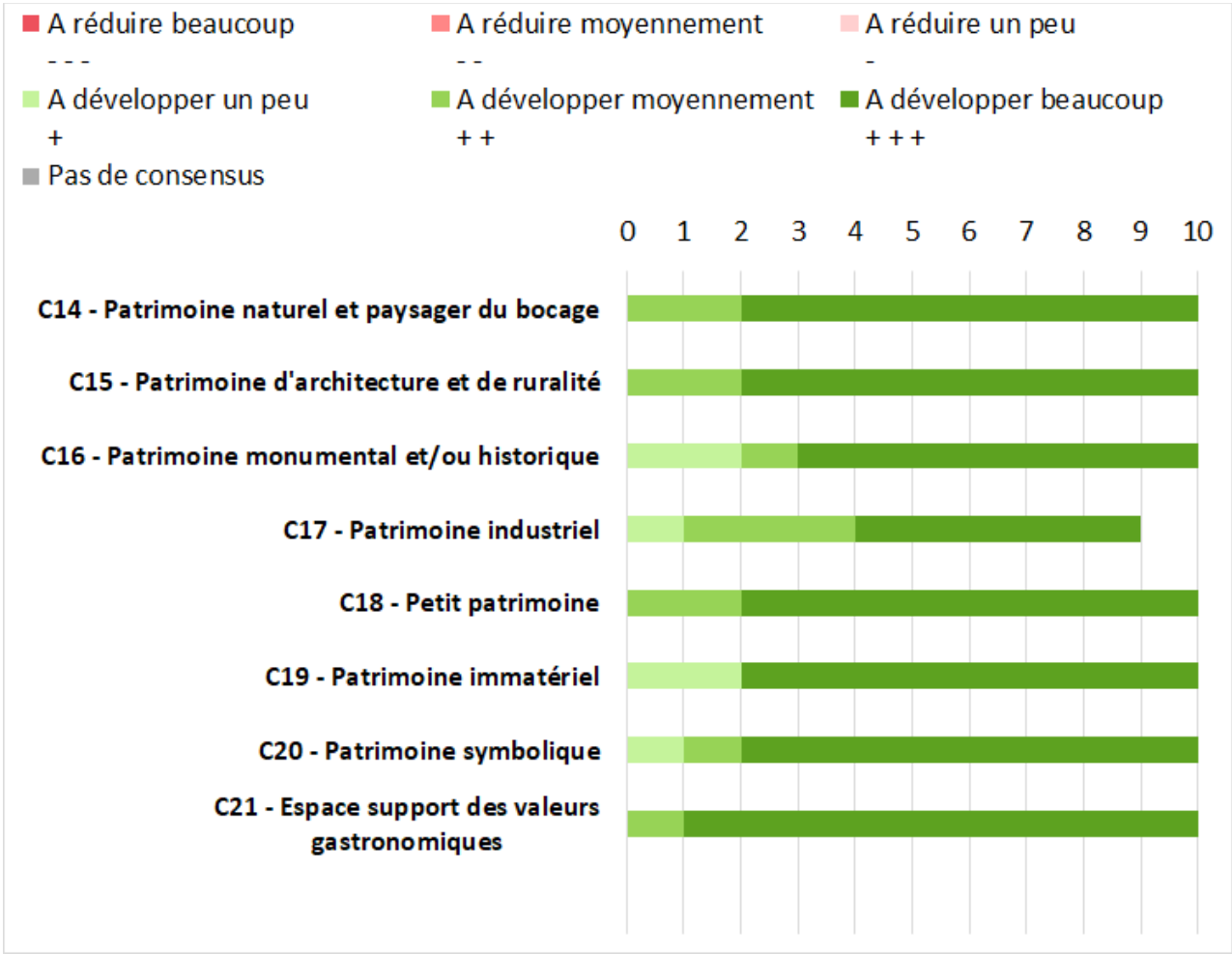

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Le **patrimoine naturel et paysager du bocage** représente, selon les participants, l'identité du territoire et un atout à mettre en valeur, notamment au moyen des aides et subsides à la plantation.

Le **patrimoine d'architecture et de ruralité** est également considéré comme un atout à préserver. Certains participants remarquent cependant le manque de volonté politique en raison d'une méconnaissance des outils existants, notamment la subvention PPPW (Petit Patrimoine Populaire Wallon).

Les participants s'accordent sur la nécessité de valoriser et d'entretenir le **patrimoine monumental et historique**, et sur la communication et l'aspect pédagogique à améliorer.

L'ensemble des participants est également favorable à la valorisation du **patrimoine industriel** qui mérite d'être entretenu et réaffecté plutôt que délabré ou détruit. La mémoire des lieux est un aspect qui est mis en avant par les participants.

Certains participants estiment que les éléments du **petit patrimoine** sont les racines du territoire. Il s'agit d'atouts à mettre en valeur via la subvention PPPW.

Le **patrimoine immatériel** mérite également d'être préservé et mieux mis en valeur, mais certains participants se posent la question de la transmission étant donné la baisse de l'investissement associatif et la difficulté de renouveler les membres dans les associations folkloriques.

Le **patrimoine symbolique** lié à la production de fromage de Herve porte l'identité et l'image du Pays de Herve. Néanmoins, il est important de ne pas réduire le Pays de Herve au fromage. Le patrimoine symbolique pourrait être diversifié.

La **gastronomie** est bien développée au Pays de Herve et fait partie de l'image du territoire, notamment en comparaison avec les régions voisines. La mise en valeur des produits tout au long de la filière est une piste de développement à suivre.

5- Espaces du territoire destinés aux activités économiques, commerciales et au logement

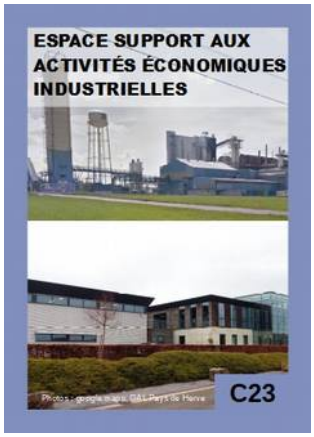

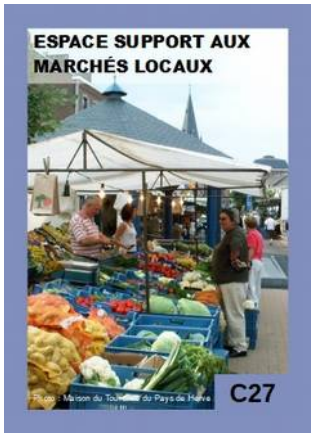

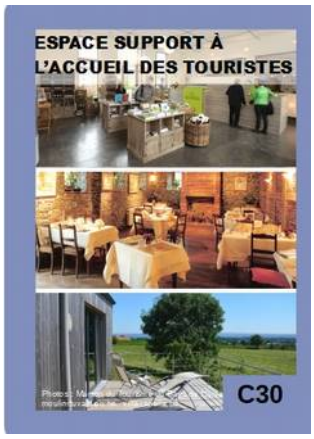

Comment percevez-vous le Pays de Herve aujourd'hui ?

Évaluation individuelle (50 pers.)

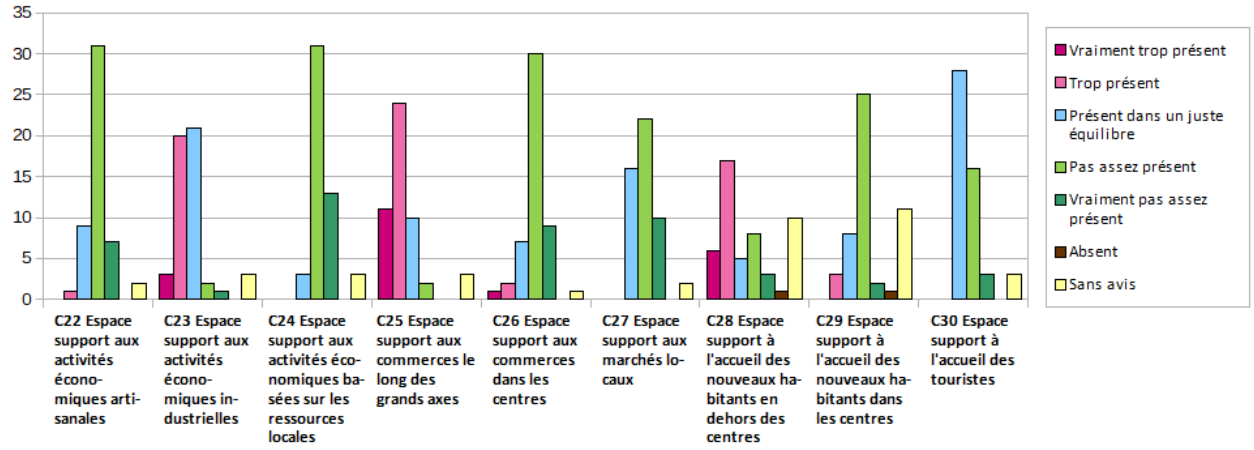

Que voulons-nous pour le Pays de Herve demain ?

Évaluation collective (10 groupes)

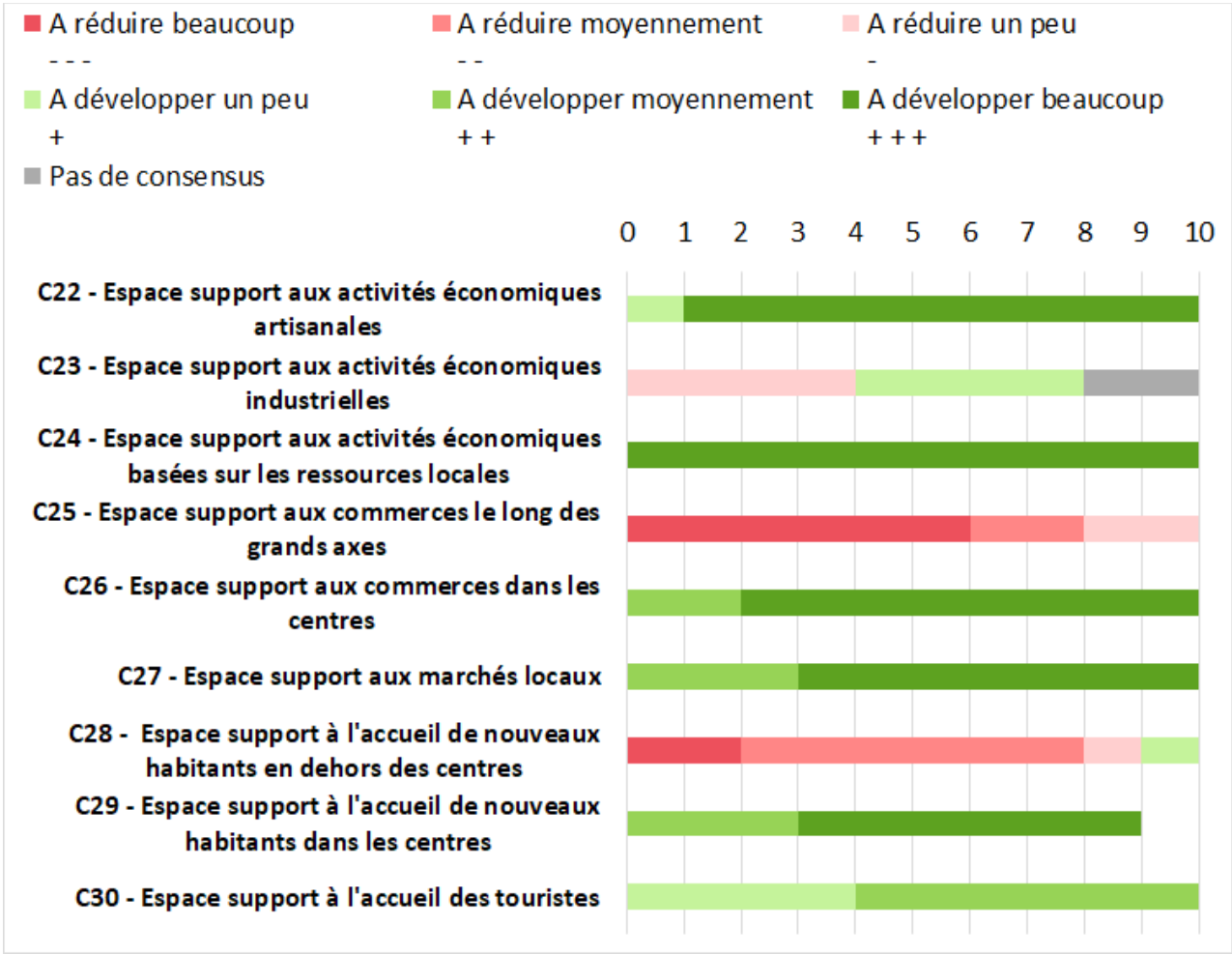

Commentaires et analyse

Analyse des commentaires formulés lors de l'évaluation collective (10 groupes)

Les participants souhaitent donner la priorité au développement des **activités économiques artisanales** par rapport aux activités industrielles. Les activités artisanales pourraient être développées, de manière mesurée sur de petites superficies, dans les zones actuellement en friche et dans les centres. Cela permettrait de multiplier les circuits courts et créer des emplois. La création d'un HUB pour les artistes et artisans est par ailleurs suggérée.

En ce qui concerne les **activités économiques industrielles**, certains participants indiquent qu'il manque d'espaces pour l'accueil des entreprises. Globalement, les participants souhaitent que la reconversion d'anciens espaces industriels soit privilégiée afin d'éviter que des terres agricoles soient sacrifiées. Certains précisent que la réaffectation d'anciens sites doit tenir compte de la réalité des utilisateurs et des besoins en mobilité.

L'ensemble des participants se positionne pour que le développement des activités économiques, de manière générale, se base en priorité sur les **ressources locales** avec développement de filières. Les participants ont voté à l'unanimité « à développer beaucoup ».

À l'inverse, l'ensemble des participants souhaite réduire l'emprise des **commerces le long des grands axes**. Le paysage à l'entrée des villages/villes est catastrophique le long des routes nationales. Il est nécessaire d'également diminuer l'affichage commercial de grande ampleur.

Les centres se meurent, les participants souhaitent que les **commerces** de proximité puissent rester **dans les centres**. La sensibilisation de la clientèle et l'exonération des commerces de proximité sont suggérées.

Les participants sont également favorables au développement des **marchés locaux**. Il s'agit d'espaces de convivialité qui peuvent proposer une réelle plus-value, notamment en matière de produits locaux. Il est important que les marchés puissent proposer des produits qualitatifs, mais il faut aussi sensibiliser le public car la clientèle n'est pas toujours présente. Le RATaV (Réseau Aliment-Terre de l'Arrondissement de Verviers) pourrait être sollicité pour créer une culture du consommer local. Il n'est peut-être pas nécessaire de créer de nouveaux lieux de marchés, mais des lieux comme par exemple une halle ou un marché couvert, aux horaires adaptés, permettraient probablement d'attirer les chalands.

En ce qui concerne l'**accueil de nouveaux habitants**, les participants se positionnent clairement pour privilégier la proximité des centres et éviter l'étalement urbain. Ils suggèrent la rénovation et la densification des centres, la valorisation du bâti existant, tout en préservant un équilibre et en évitant la construction de gros immeubles. La question de la révision du plan de secteur est posée.

Les participants souhaitent le développement d'espaces destiné à l'**accueil des touristes** pour autant qu'il s'agisse d'un tourisme de proximité, doux, raisonné et réfléchi en lien avec la valorisation des patrimoines. Certains mettent l'accent sur le développement de la clientèle belge / wallonne.

En conclusion

Quel territoire pour demain ?
Quelle identité pour le Pays de Herve ?

- Une agriculture de consommation locale, destinée à l'alimentation
- Une agriculture adaptée au territoire, raisonnée, agroécologique
- Une valorisation du pâturage et des vergers hautes-tiges
- Une diversification de la production alimentaire cohérente et raisonnable (maraîchage, vergers basses-tiges, petits fruits, vignes, houblon, …)
- Les produits locaux et le patrimoine gastronomique mis en valeur tout au long des filières
- Une diversification limitée et prudente pour les autres types de productions agricoles (fibres, énergie) ou de pâturage (chevaux de loisir)
- Une valorisation des sous-produits agricoles dans le cadre du développement d'une économie circulaire
- Une production d'énergie renouvelable adaptée au territoire et gérée par des coopératives locales
- Une gestion environnementale anticipant les changements climatiques
- Un réseau de mobilité douce efficace pour les trajets quotidiens et une mobilité automobile partagée, en alternative à l'autosolisme
- Les éléments du patrimoine naturel, bocager, architectural, monumental, historique, industriel, … entretenus et mis en valeur
- D'anciens sites industriels reconvertis pour l'accueil d'entreprises
- La mise en valeur des activités économiques artisanales impliquées dans l'économie circulaire locale
- Des commerces/marchés de proximité conviviaux proposant des produits de qualité et locaux dans les centres villageois
- Des centres rénovés et agréables à vivre permettant l'accueil de nouveaux habitants à proximité, en vue de limiter l'étalement de l'urbanisation
- Un tourisme doux et de proximité axé sur la découverte des patrimoines, sur un réseau de promenades clairement balisé et sur l'éducation à la nature

Un Pays de Herve résiliant, anticipant sur les enjeux de changement climatique, énergétiques, alimentaires ?

Un paysage partagé par ses acteurs et qui se nourrit de sa réconciliation avec ses ressources ?

Atelier Caneva-s

Yves Hubert, Architecte paysagiste-Urbaniste

Durant ces ateliers, qui rappelons-nous, ont rassemblés dans un premier temps plus de 130 personnes et dans un deuxième temps plus de 50 personnes, il est intéressant de constater que les intervenants ont relativement peu parlé de paysage !

Mais par contre, ils ont été nombreux à « faire parler le paysage » et à en utiliser ses composants comme outils de discussion.

En réalité, tous les participants ont fait parler le paysage du Pays de Herve, celui qu'ils vivent au quotidien, celui qui les mobilise, celui qui fait partie de leur identité et dont ils aiment parler.

Ils ont défendu des points de vues sur les fondements de ce qui fait la qualité ou non de leur paysage.

Ils ont articulé leurs débats et développé leurs argumentations sur ce qui fait le socle du Pays de Herve.

Ils ont priorisé leurs actions sur bases des ressources intrinsèques que leur offrent les spécificités de leur territoire : le Pays de Herve.

Ils se sont retrouvés dans le rôle de défendre une qualité de paysage en décomposant tous les éléments qui le construisent et font le lieu.

Ils ont mis le paysage au cœur de leurs échanges et l'ont pris pour moteur de la transformation de leur pays et de leur vision territoriale.

Derrière ces « paroles de paysage » qui ont été résumées en seize pistes de réflexion, il est intéressant de relever qu'il y a un générique en bruit de fond ; la partition d'un projet de société, d'une vision de pays et la recherche de la définition d'un schéma territorial.

Ces « paroles de paysage » traduisent très nettement une volonté d'agir, mettant en perspective une communauté de femmes et d'hommes qui ont envie de construire un Pays de Herve résiliant, anticipant sur les enjeux de changement climatique, énergétiques, alimentaires.

Ces « paroles de paysage » mettent en évidence un projet ambitieux qui questionne très nettement la qualité des ressources naturelles, la manière de les exploiter, leurs épuisements… et exprime la nécessité de tout mettre en œuvre pour recouvrer un équilibre des écosystèmes, richesses de leur territoire.

Ces « paroles de paysages » montrent combien c'est l'humain qui fait le paysage, c'est lui le jardinier de son pays.

Elles traduisent le besoin constructif de replacer dans le récit paysager collectif tout projet territorial initié par les habitants-jardiniers et acteurs-jardiniers du Pays de Herve. Le bénéfice sera durable et naîtra de la mise en commun de l'intérêt collectif.

Elles mettent en perspective l'importance de rassembler les acteurs économiques, sociaux et environnementaux autour d'objectifs partagés, de croiser les compétences des acteurs, de révéler et travailler leurs complémentarités, d'initier des filières entre eux et surtout d'innover sur l'urgence de la plurifonctionnalité de l'usage des sols.

Tout ceci interroge la place de l'humain dans le récit territorial et paysager, ses méthodes et sa façon d'agir.

Ces « paroles de paysages » nous amènent de facto à réinterroger la gouvernance territoriale et paysagère sur le plan de la responsabilité individuelle, et d'initier de nouvelles façons d'asseoir plus durablement un dialogue qui met ses questions paysagères et environnementales au cœur du débat territorial.

Au vu de sa spécificité paysagère, le Pays de Herve ne gagnerait-il pas à associer à son projet territorial, un « lieu citoyen d'échange et de débat de la parole paysagère » ?

Et pourquoi pas dans l'esprit de ces ateliers initiés par le GAL du Pays de Herve, où le dialogue prendrait place, et pourrait se construire autour de la priorisation des services écosystémiques ? Ils sont l'expression des ressources de ce territoire et de la construction de son paysage, pourquoi ne deviendraient-ils pas un outil d'objectivation et d'argumentation ?